

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 mars 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13
- présents 11
- votants 12

Objet :
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1397

L'an deux mille neuf, le seize mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session d'urgence, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Thierry GAILLARD, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY.

Absents excusés : Denis ROBICHON, Isabelle LAVIRON (donne procuration à Danielle RAVASSEAU).

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 26 mars 2009, que la convocation du Conseil avait été faite le 9 mars 2009

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Danielle RAVASSEAU.

Le Maire,

I - QUESTIONS DIVERSES

- **Arrêté du Maire 2009-15 et 2009-16**

Danielle RAVASSEAU demande quel est le motif qui a justifié le retrait des délégations de fonction à elle-même et à Patricia PRESUTTO. Le Maire rappelle que la relation Maire-Adjointes est basée sur la confiance et dans le cas présent 3 raisons sont évoquées : lettre ouverte à la population, lettre au Préfet, contestation et non vote du budget supplémentaire.

Article 4 de cet arrêté, le Maire précise que cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif.

- **Dérogation du Termin**

Le Maire informe le Conseil d'une réunion en Mairie concernant cette dérogation le jeudi 19 mars à 10h

Le Conseil Général propose que soit inscrit au budget primitif une somme de 54 000 € pour la participation de la Commune à la réalisation du rond point.

- **Tranche conditionnelle**

Le Maire fait part de la réduction des coûts concernant l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom pour la Route de Loyettes : enfouissement réseau EDF 13 500 € au lieu de 87 500 € et enfouissement réseau Télécom 19 000 € subventionné à la hauteur de 5 700 €.

- Sur la demande de D. RAVASSEAU sur le futur fonctionnement des commissions environnement et communication, logements, fêtes et cérémonies, le Maire précise qu'il n'y a rien de changé. Réponse de D. RAVASSEAU à notre avis elles deviennent caduques puisque nous sommes démisés de nos fonctions et indemnités.

- A la question adressée au Maire : quelles sont les commissions qui fonctionnent, à part l'environnement, fêtes et cérémonies le Maire précise qu'une réponse a déjà été fournie précédemment.

- Le conseil majoritaire propose afin de sortir de la crise que l'ensemble du conseil municipal (Maire compris) présente sa démission. Le Maire refuse cette option.

La réunion devenant houleuse, le Maire lève la séance.

Le Maire constate que le conseil majoritaire refuse de rester à la réunion de travail.

Le Maire, René DUSSERT

René SCHONARD

Sophie VALENTE

Danielle RAVASSEAU

Patricia PRESUTTO

Françoise PELEGRIN

Jérôme DOCHE

Bruno FIORI

Thierry GAILLARD

Stéphane NAGY

Gérard PEYRONNET